

Sommaire

Fonctionnaires

La Fonction publique lance un recrutement de correcteurs

L'Inter - vendredi 29 novembre 2019

Les enseignants annoncent le boycott des soutenances des rapports de stage

Soir Info - samedi 30 novembre 2019

Quelque chose se prépare pour lundi

Soir Info - samedi 30 novembre 2019

Politique

Soro envoie un message à Ouattara

L'Inter - samedi 30 novembre 2019

Bédié sans pitié pour le pouvoir

Soir Info - vendredi 29 novembre 2019

Jean-Louis Billon (Pdc) «Nous ne sommes pas inquiets»

L'Inter - samedi 30 novembre 2019

Amedé Kouakou n'a pas insulté Bédié, il n'a dit que la vérité

Le Mandat - vendredi 29 novembre 2019

Conjoncture économique et sociale

La Côte d'Ivoire signe l'accord la semaine prochaine

Fraternité Matin - samedi 30 novembre 2019

La Chambre consulaire de l'Uemoa apporte son soutien au projet Swedd

Fraternité Matin - samedi 30 novembre 2019

Un atelier national de validation du document de Pne annoncé pour ce lundi

Soir Info - samedi 30 novembre 2019



CONCOURS ADMINISTRATIFS SESSION 2019

La Fonction publique lance un recrutement de correcteurs

Pour la correction des compositions des concours administratifs session 2019, la fonction publique lance un recrutement de correcteurs, indique un communiqué du ministère de la Fonction Publique dont L'inter a reçu copie le jeudi 28 novembre 2019. La note précise que les inscriptions ont débuté depuis le mardi 26 novembre 2019 et prendront fin le jeudi 5 décembre prochain. Pour faire acte de candidature, il faut être âgé d'au moins 18 ans et ne pas être candidat à un concours administratif de la présente session. Le postulant être titulaire au moins d'un diplôme dans la spécialité concernée. Par ailleurs, le dossier de candidature comprenant une demande manuscrite adressée au directeur des concours ; une copie de la Carte nationale d'identité (Cni) ou de l'attestation d'identité en cours de validité ; un curriculum vitae comportant la photographie du postulant et une copie du diplôme, doit être déposé à l'adresse suivante : serviceorgadc2016@gmail.com.



BTS / Nous venons par la présente, vous informer de notre désir de boycotter les soutenances de décembre 2019 ainsi que toutes les activités liées au Bts (ndlr, Brevet de technicien supérieur) à venir par une grève de protestation.

Les enseignants annoncent le boycott des soutenances des rapports de stage



Les enseignants mécontents (ph d'archives)

"Nous venons par la présente, vous informer de notre désir de boycotter les soutenances de décembre 2019 ainsi que toutes les activités liées au Bts (ndlr, Brevet de technicien supérieur) à venir par une grève de protestation. En effet, dès votre arrivée à la tête de ce ministère nous vous avons transmis un rapport de 15 pages faisant un bilan partiel de l'état des grandes écoles en général et en particulier de la mauvaise organisation du Bts. Nous avons proposé dans ce rapport des solutions durables et consensuelles pour la paix au niveau des grandes écoles privées et aussi pour la crédibilité du Bts", ont écrit Tanoh Arthur, secrétaire général du syndicat Solidarité et Soumahoro Drissa de la Cnesup, le mardi 26 novembre 2019, au ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Dr Mabri Toikeusse. Et de poursuivre, en ces termes : "Vu votre silence sur ce rapport qui comprends en plus des solutions proposées, nos revendications et ayant constaté qu'aucun bon de leurs prestations antérieures n'a encore quitté la Dexco (ndlr, Direction des examens, concours et orientations) pour le trésor. Les enseignants du supérieur public et privé intervenants aux examens du Bts de par la voix de leurs secrétaires généraux voudraient vous rappeler que les émoluments liés aux examens du Bts 2019 ainsi que les soutenances de décembre 2018 et d'avril 2019 ne sont pas encore payés. Par conséquent, il sera impossible pour nous de participer aux activités prochaines, car depuis 2015 aucune nouvelle activité liée au Bts n'est possible tant que les activités antérieures ne sont pas payées". Pour terminer, les deux bouillants secrétaires généraux nationaux disent compter sur la volonté de dialogue avec les partenaires sociaux, des solutions aux problèmes posés, avant les prochaines soutenances.

DOMINIQUE FADEGNON



ARRIMAGE CMU-MUGEFCI / FACE AUX DIFFICULTÉS DES FONCTIONNAIRES / DES MARCHES SUR LES PRÉFECTURES PRÉVUES

Quelque chose se prépare pour lundi



Yves Désiré Séri est le porte-parole de la Csspici (Ph.DR)

DOMINIQUE FADEGNON

Les 24 syndicats de fonctionnaires, réunis au sein de la Coalition des syndicats du secteur public de Côte d'Ivoire (Csspici) dont le porte-parole est Yves Désiré Séri, secrétaire général des agents du ministère de l'intérieur de Côte d'Ivoire (Synamici) donnent de la voix. " Lors de la réunion du bureau, le mardi 26 novembre 2019, pour examiner les difficultés sans réponse du gouvernement auxquelles sont confrontées les fonctionnaires, depuis l'entrée en vigueur de la Couverture maladie universelle (Cmu), nous avons décidé que les membres de la Coalition portent, à lieu de travail, des bandeaux rouges, à partir de lundi. Le jeudi 5 décembre, ce sera l'apothéose. A Abidjan, les fonctionnaires vont se rassembler à la cathédrale d'Abidjan-Plateau et feront une marche à la préfecture de police. A l'intérieur du pays (ndlr, province), il y aura des points de rassemblement, avant des marches sur les préfectures, pour la remise d'une motion de protestation. Après, nous verrons. Les problèmes que nous avons à nous soigner sont réels", nous a confié Yves Désiré Séri, lors d'échanges téléphoniques, dans la matinée du vendredi 29 novembre 2019. Rappelons qu'une Assemblée générale tenue, le samedi 9 novembre 2019, à Yopougon, avait égrené l'indisponibilité des bons de la Cnam (ndlr, Caisse nationale d'assurance maladie), les médicaments non disponibles, les fonctionnaires qui éprouvaient des difficultés à se faire recevoir par les médecins qui ne font pas partie du réseau de la Cmu-Mugefci. Mais une lueur d'espoir leur avait été donnée par la Cnam. Malheureusement, les choses piétinent toujours, soit près de deux mois après l'arrimage Cmu-Mugefci. Les fonctionnaires ne cessent de demander que les prestations de la Mugefci se poursuivent ou que la Cmu couvre toutes ses prestations, sans la moindre difficulté.

Soro envoie un message à Ouattara



L'ex-président de l'Assemblée nationale est candidat à la présidentielle de 2020. (Ph. DR)

Guillaume Soro n'aura pas tardé à réagir à la sortie d'Alassane Ouattara sur les possibles réformes touchant les conditions de candidature à la présidentielle. Sur twitter, l'ex-président de l'Assemblée nationale, candidat déclaré à la présidentielle, a consigné: « Oh non i Un président de ta République ne devrait pas dire ça», en guise de commentaire à une capture d'écran fixant des propos du chef de l'Etat. Ces propos sont tirés de l'intervention d'Alassane Ouattara, dans la soirée du jeudi 28 novembre 2019. devant les chefs traditionnels et les cadres du Hambol, à la résidence présidentielle de Katiola. M. Ouattara a expliqué que pour l'élection présidentielle. il a demandé au gouvernement «d'étudier les voies et moyens» pour qu'il n'y ait « pas trop de candidats». La sortie du numéro 1 ivoirien n'était manifestement pas du goût de son ancien Premier ministre et ex-protégé, Guillaume Soro. Le commentaire sur twitter du député de Ferké renseigne suffisamment sur sa position relativement aux propositions de réformes du chef de l'Etat. Ces propositions. s'appliquant au scrutin présidentiel, sont au nombre de deux: le relèvement du montant de la caution de 20 millions fcfa à 100 millions fcfa et l'introduction du système de parrainage des candidatures. «C'est important qu'il n'y ait pas trop de candidats et j'ai demandé au gouvernement d'étudier tes voies et moyens. Peut-être faire comme au Bénin mettre une caution. Je pense qu'il faudrait mettre [a caution au minimum a 700 millions parce que si on veut être président de la République, on peut au moins sortir 700 millions pour sa campagne», a affirmé Alassane Ouattara lors de la rencontre de Katiola. «Je considère qu'il faut qu'il n 'y ait pas trop de candidats pour que les ivoiriens puissent entendre les candidats, voir ce qu'ils proposent... cela permet de faire un choix

responsable qui permettra au pays de continuer d'avancer. (...)) j'espère qu'il y aura deux ou trois candidats ; ce qui permettra d'avoir un temps de débats. et aux Ivoiriens de choisir en toute connaissance de cause», avait renchéri le chef de l'Etat. L'ex-président de l'Assemblée nationale entend briguer la magistrature suprême en 2020. Il est actuellement en précampagne en Europe. Si les propositions de réformes du chef de l'Etat étaient entérinées, Guillaume Soro devra faire parrainer sa candidature et déboursé une somme conséquente.

KISSELMINAN COULIBALY



LANCEMENT DES ACTIVITÉS DE LA CDRP, HIER / La Coalition de l'opposition s'agrandit

Bédié sans pitié pour le pouvoir



Bédié a encore allumé le pouvoir... (Ph. Diom Celest)

Les activités de la Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix (Cdrp) ont officiellement été lancées, le jeudi 28 novembre 2019, à la faveur d'une cérémonie qui a eu pour cadre la maison du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc), à Cocody. Président de la cérémonie, le président du Pdc-Rda, Henri Konan Bédié, par ailleurs président de la plateforme, n'a pas manqué d'en relever l'opportunité au regard du contexte sociopolitique actuel. À l'en croire, la Constitution de cette plateforme devrait aider la Côte d'Ivoire à retrouver tous « les ressorts sociaux indispensables à une vie harmonieuse et paisible ». Cette lutte est plus que nécessaire, car c'est une œuvre de salut public qui s'impose aux citoyens, amoureux de paix et de libertés, que nous sommes. C'est donc un véritable contrat politique et social que nous souhaitons établir avec le peuple souverain de Côte d'Ivoire », a-t-il souligné. Puis de lancer à l'endroit du parti au pouvoir, responsable, selon lui, des maux que connaît le pays : « vous convenez avec moi que la réussite d'une telle œuvre, conçue avec patience et une approche méthodique et consensuelle, ne peut que chagriner les fossoyeurs de notre démocratie ; adeptes de l'intimidation et de la violation des libertés publiques et des droits humains. Malgré leurs veines incantations, notre coalition politique, la Cdrp, est bien là, comme vous le constatez vous-mêmes. Il revient aux tenants du parti Rhdp unifié, exerçant le pouvoir d'État, de s'y résoudre désormais et d'admettre la réalité de l'existence de la Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix, notre coalition. À l'en croire, plusieurs défis sont à relever par la Cdrp, la coalition qu'il dirige parallèlement à celle du « Parti de Gbagbo », Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (Eds). Notamment aux plans politique, économique et social. « Comme je l'ai affirmé au cours de ces derniers mois, notre pays a atteint, sous le pouvoir du Rhdp unifié, un niveau de régression sans précédent dans tous les domaines de la vie

de la nation. La pauvreté s'est accrue dans les zones urbaines et rurales. Le pouvoir du Rhdp unifié viole la Constitution et les lois de la République de manière constante. L'économie de notre pays est aujourd'hui l'objet d'une prédation systématique au profit d'un cercle fermé proche du pouvoir. L'école ivoirienne s'effondre sous nos yeux, condamnant ainsi notre jeunesse à un recul intellectuel inéluctable. L'on assiste à une forte dégradation de la situation sécuritaire », a dénoncé le « Sphinx de Daoukro », assisté à l'occasion des cadres du Pdc, mais également des responsables des 17 partis membres de la coalition. Autant de défis qu'il s'est engagé à œuvrer, avec l'ensemble des Ivoiriens, à adresser. Cela, principalement en permettant l'organisation d'élections transparentes avec une Commission électorale indépendante (Ce) consensuelle. « La Cdrp et les personnalités politiques, signataires de notre charte, refusent donc avec le peuple de Côte d'Ivoire, d'être complices de la gouvernance sectaire, autoritaire et destructrice du régime du Rhdp unifié. Le régime a installé une nouvelle commission électorale aux ordres. La commission électorale mise en place est conglomérée et incapable d'organiser des élections justes, libres, transparentes et crédibles en 2020 », a asséné l'ex-chef de l'État. Qui a été appuyé par le Secrétaire exécutif en chef du Pdc, Maurice Kakou Guikahuié. Il a appelé, au-delà des partis membres de la coalition, tous les Ivoiriens à un sursaut national pour faire face à ces problèmes et permettre à la Côte d'Ivoire de connaître la stabilité et la réconciliation. Par ailleurs, il a annoncé qu'en plus des 17 partis que compte déjà la Cdrp, 15 autres partis devraient y faire leur entrée. Pour l'heure, une étude des dossiers est en cours. Déjà, selon lui, 6 nouveaux partis y ont été admis.

ALASSANE SANOU

AFFAIRE "CAUTION DE 100 MILLIONS, PARRAINAGE DE CANDIDATURE"

Jean-Louis Billon (Pdc) «Nous ne sommes pas inquiets»



"S'il y a consensus, il n'y a pas de problème", a dit Jean-Louis Billon (Ph. DR)

Cadre de la région du Hambol, Jean-Louis Billon, était aux côtés du président Alassane Ouattara dans le cadre de la visite d'État. C'est dans ce sens qu'il a pris part à la rencontre avec le chef de l'État, jeudi 28 novembre 2019 à la résidence présidentielle. Au cours de cet échange, le président de la République a rassuré que des réformes constitutionnelles interviendront pour réajuster la Constitution de 2016. Celles-ci porteront, entre autres, sur la hausse de la caution de 20 millions à 100 millions de f cfa et l'institution du parrainage pour l'élection présidentielle, en vue de garantir un meilleur débat démocratique. Au terme de cette rencontre, M. Billon, secrétaire exécutif du Parti démocratique de Côte d'Ivoire [Pdc] chargé de la communication, de l'information et de la propagande, a été interrogé par la presse. Le collaborateur du président Henri Konan Bédié a jugé la somme de 100 millions f cfa, proposée par le chef de l'Etat, énorme, mais s'est dit confiant. «Nous ne sommes même pas inquiets même si 100 à 500 millions de francs cfa de caution, c'est trop», a répondu l'ancien ministre du Commerce. Jean-Louis Billon a aussi émis le vœu de voir la première proposition et celle du parrainage de candidature être l'objet d'une large concertation afin que chaque parti politique apporte sa contribution. « Ce sont des propositions qui, nous espérons, seront sur la table pour que l'ensemble des partis puissent en discuter», a-t-il souhaité. Pour lui, l'essentiel, c'est de toujours trouver un consensus. «S'il y a consensus, il n'y a pas de problème», a-t-il dit. Jean-Louis Billon s'est réjoui de l'assurance du chef de l'État relativement au processus électoral qui, à l'en croire, devrait se passer dans la transparence, la paix et la sécurité. Il a dit partager la vision du président de la République qui a indiqué que l'appartenance des uns et des autres 'a différents partis politiques ne doit rien

changer aux relations de famille et d'amitié. «il faut que tout le monde comprenne la démocratie comme cela de sorte que nous puissions avoir des résultats qui soient acceptés de tous et continuer le processus o'e développement», a t-il conclu. Fils de Dabakala, Jean-Louis Billon a pris part au meeting du président Ouattara dans cette ville, hier vendredi 29 novembre 2019.

ABDOUL CISSÉ



Affaire "Logo du PdcI-Rda" / Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier; Amedé Kouakou est au cœur d'une Vive polémique.

Amedé Kouakou n'a pas insulté Bédié, il n'a dit que la vérité



Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier; Amedé Kouakou est au cœur d'une Vive polémique. Les militants du PDCI lui reprochent d'avoir eu des propos injurieux Vis-à-Vis du président Bédié. Qu'en est-il à la vérité ?

e prononçant dernièrement sur le logo du PDCI qui figure sur celui du rhdp, Dr Amedé Kouakou, transfuge du parti doyen a estimé que ce débat ne devrait pas avoir lieu en principe. Car pour lui, étant tous issus de la même famille politique qu'est le parti d'Houphouët-Boigny, c'est de bon aloi que chacun revendique sa part du PDCI. Pas question alors dans son entendement que la paternité du logo ou de tout autre attribut afférant au PdcI-Rda, soit la chasse gardée d'une seule partie. Fut-il Bédié et son PDCI de Daoukro. C'est cette savante réflexion qui a créé le branle-bas chez les affecinados du "Bouddha de Daoukro". Qui ont tiré à boulets rouges sur le maire de Divo. Connu pour être un modéré, donc un vrai houphouétiste, Amedé Kouakou ne peut sous aucun prétexte vouer aux gémonies son aîné Henri Konan Bédié. Son éducation et son sens élevé pour le droit d'aînesse ne le lui permettent pas et au cours de ses nombreuses sorties avec la communauté baoulé, il déplore cet état des choses. Nous, au les enfants insultent les grands, les vieux insultent aussi les autres. Avant c'était les enfants qui gâtaient et les vieux arrangeaient. Mais maintenant, ce sont les vieux qui gâtent. Où allons-nous? ", s'interroge-t-il. Mais que lui reproche-t-on au juste? Qu'il dise que «personne n'enlèvera le logo du PDCI au rhdp», ou son intransigeance face à la forfeiture de certains, au point d'exiger que le "logo du PDCI ne sait pas sur le logo du Rhdp" ? L'un dans l'autre, le coordonnateur régional rhdp du Lôh Djiboua est dans la vérité. En effet, c'est bien le président Bédié qui de concert avec son jeune frère Alassane Ouattara a été au cœur de la création du rhdp. N'est-ce pas lui qui a émis l'idée que le

grand parti unifié dont les enfants d'Houphouët avaient rêvé, s'appelle PDCI-RDR? Entre cette appellation restrictive et celle du rhdp, plus conciliante, plus généraliste parce que renfermant plusieurs partis politiques à l'origine qui revendiquent tous leur appartenance au père de la nation, le choix s'est vite opéré. Il a été décidé par conséquent, que les logos des partis membres du rhdp figurent sur le logo d'ensemble. Jamais le Fpi (pro Affi ou pro Gbagbo) ne sera mêlé à un débat de logo avec le rhdp. Pour le moins, cela n'est pas à l'ordre du jour. Pourquoi diantre, certains militants du PDCI voudraient ils rendre d'autres personnes responsables de leur propre turpitude ? Jusqu'à preuve du contraire, Amedé Kouakou reste fidèle à sa ligne de conduite: le respect de l'aîné, des us et coutumes, de la tradition. Il ne saurait s'attaquer ni à Bédié, encore moins au PdcI-Rda ni à aucun de ses plus petits militants. Une chose reste cependant certaine, l'opposition veut faire de la surenchère dans l'optique de livrer à la vindicte populaire, l'un des plus exégètes ministres du Gouvernement. Cette stratégie s'inscrit dans la délation, le dilatoire et l'animosité, tout simplement parce qu'on est à cours d'idée. Il faut faire passer l'autre pour "l'insulteur public" ou "le Monsieur ingrat", qui ne sait reconnaître les bienfaits d'autrui. Pourtant, le PDCI sait pertinemment que juridiquement, il ne peut attaquer les propos du ministre Amedé Kouakou. Toutefois si la question du logo du PDCI sur le celui du rhdp reste entière, le "Sphinx de Daoukro" ne peut pas prétendre non plus s'être taillé la part du loup. Vu les départs en cascades et non des moindres, il serait illogique de croire que Kablan Du ncan, Ahoussou Jeannot, Amichia François, Abinan Pascal, Kobenan Kouassi Adjoumani, Achi Patrick, Raymonde Goudou, Robert Beugré Mambé et récemment Charles Koffi Dibi, tous du PDCI, sont arrivés au rhdp les "bagages vides". Il faut savoir raison garder et le PDCI et ses faucons gagneraient à ne pas raviver les tensions surtout dans un combat où l'issue est connue d'avance.

KARIM KOULIBALY

Ape intérimaire Côte d'Ivoire-Union européenne / La Côte d'Ivoire signera, dans quelques jours, l'Accord de partenariat économique intérimaire (Apei) avec l'Union européenne.

La Côte d'Ivoire signe l'accord la semaine prochaine



Il aura fallu 48 h de discussions entre la délégation de l'Union européenne et la partie ivoirienne pour que tous les obstacles soient levés.

La Côte d'Ivoire signera, dans quelques jours, l'Accord de partenariat économique intérimaire (Apei) avec l'Union européenne. L'information a été livrée le 28 novembre, par le directeur de cabinet du ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Diamouténé Alassane Zié, au cours d'une conférence de presse, tenue dans les locaux dudit ministère à la tour C, au Plateau. Cette décision fait suite à une séance de travail de 48 h entre la partie ivoirienne et une délégation de l'Union européenne. « Cette séance de travail nous a permis de lever tous les obstacles qui entravaient le processus. Je peux vous affirmer qu'à partir de ce jour, tout est rentré dans l'ordre. L'Ape intérimaire sera signé la semaine prochaine. Après quoi, on passera le plus rapidement possible, à sa mise en œuvre » a-t-il affirmé. Le directeur de cabinet du ministre Ally Coulibaly a également fait l'historique de cet accord. Il a rappelé que le 26 novembre 2008, la Côte d'Ivoire a signé un premier accord de partenariat économique intérimaire avec l'Union européenne. Lequel accord garantit à la Côte d'Ivoire le libre accès au marché européen pour les produits ivoiriens. Et une ouverture progressive de la Côte d'Ivoire à certaines exportations européennes. « Depuis 2008 donc, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un accès au marché de l'Ue en franchise de droits de douane sur plus d'une centaine de produits ivoiriens », a-t-il poursuivi. Ajoutant que ce second accord s'inscrit dans le cadre de la réciprocité. A cet effet, dira-t-il, le Président de la République a pris un décret, le 23 janvier 2019, pour procéder au démarrage effectif de la première phase du démantèlement tarifaire. Diamouténé Alassane Zié a, en outre, précisé que plusieurs produits ivoiriens sont pris en compte par l'Ape intérimaire. Notamment le cacao, la banane et le thon. Pour sa part, Cécile Billaux,

chef d'unité Acp, directrice générale du commerce à l'Ue, a indiqué que la Côte d'Ivoire est le 14e pays africain avec lequel l'Union européenne signe un Ape intérimaire. Dans le même sens, l'ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, SEM. Jobst von Kirchmann, s'est réjoui de cet accord qui, dira-t-il, va renforcer davantage la coopération entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire. « La Côte d'Ivoire a tenu parole. Je voudrais vous en féliciter. C'est le fondement d'une relation qu'on doit développer sous forme de partenariat », a-t-il assuré.

CASIMIR DJEZOU



Education et entrepreneuriat féminin

La Chambre consulaire de l'Uemoa apporte son soutien au projet Swedd



La ministre Mariatou Koné et le président de la Chambre consulaire régionale de l'Uemoa, Aboulaye Sory, après la signature du mémorandum (Ph: Dr)

2019. Cette rencontre avait porté sur la mobilisation des ressources. A ce rendez-vous, la présidente du Comité régional de pilotage du projet Swedd avait lancé un appel au secteur privé, dans l'ultime objectif de solliciter leur contribution en vue de l'extension du Swedd. Le patron de la chambre consulaire, Aboulaye Sory, a émis le vœu de mettre en place un mécanisme à l'échelle nationale et régionale, dans l'optique « de conduire le protocole d'accord dans chaque pays Swedd membre de l'Uemoa ».

MARCEL APPENA

La ministre de la Solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté, Pr Mariatou Koné, présidente du Comité régional de pilotage du projet Swedd, a procédé, le 27 novembre, à Katiola (chef-lieu de la région du Hambol), à la signature d'un mémorandum avec le président de la Chambre consulaire régionale de l'Uemoa, Aboulaye Sory. « Le cadre de partenariat que nous concrétisons par la signature de ce mémorandum avec la Chambre consulaire régionale de l'Uemoa, regroupant les chambres consulaires nationales, les associations professionnelles et les organisations patronales des États membres, permettra de renforcer des interventions clés en main de la promotion de l'entrepreneuriat féminin et d'employabilité des femmes et des jeunes filles », a expliqué Mariatou Koné. Elle a, en outre, indiqué les motivations à la base de ce mémorandum: « Investir dans l'éducation pour tous par le maintien des filles à l'école, promouvoir l'entrepreneuriat féminin pour 80 000 femmes en vue d'en faire des chefs d'entreprises à l'horizon 2024, intensifier la sensibilisation sur la santé de la reproduction au sein des entreprises à travers les meilleurs technologies et canaux de communication ». Dans le même registre, la ministre a invité les autres acteurs, ceux du secteur privé, les chancelleries, à s'inscrire dans la dynamique de la maîtrise de la fécondité. En faisant notamment de la dividende démographique un atout majeur du développement économique et social de nos différents pays. « C'est à ce prix qu'il y aura, une meilleure qualité de vie pour nos femmes, nos enfants et nos familles », a-t-elle déclaré. La signature de ce mémorandum s'inscrit dans le droit fil du résultat de la table ronde organisée à Niamey en juillet



ACCÈS AUX SERVICES DE BASE LIÉS À L'EAU / L'hôtel Palm-Club de Cocody, non loin du Lycée technique d'Abidjan va abriter, les lundi 3 et mardi 4 novembre 2019, l'atelier national de validation du document de Politique nationale de l'eau (Pne).

Un atelier national de validation du document de Pne annoncé pour ce lundi

L'hôtel Palm-Club de Cocody, non loin du Lycée technique d'Abidjan va abriter, les lundi 3 et mardi 4 novembre 2019, l'atelier national de validation du document de Politique nationale de l'eau (Pne). Objectif : parvenir à l'actualisation du document de « Politique nationale de l'Eau » en révisant les politiques sectorielles des différents ministères. Un document qui, faut-il le rappeler, avait été validé en mai 2010 par l'ensemble des acteurs, mais n'a pas fait l'objet d'approbation par le gouvernement à ce jour. Selon le ministère des Eaux et Forêts qui organise cet atelier, le but, c'est de prendre en compte les observations et inputs des différentes structures et organisations dont les activités sont plus ou moins en lien avec les ressources en eau pour la production d'un document-pays consensuel. Mieux, soutient notre source, le Pne détermine les buts et objectifs pour la gestion des ressources en eau, au niveau national. Elle traite à la fois des aspects quantitatifs et qualitatifs des ressources qu'elles soient de surface ou souterraines et également de la fourniture des services de l'eau. « Une politique nationale de l'eau peut couvrir des aspects de juridiction et de délégation ainsi que des éléments comme le degré de décentralisation ou de consolidation de la gestion de l'eau, le recours à des incitations économiques, le développement institutionnel pour relever les défis, et enfin, le suivi et le contrôle pour limiter la dégradation des écosystèmes », peut-on lire dans un document dont copie nous est parvenue. Sur le contexte de l'atelier, il faut noter que le Plan national de développement (Pnd) 2016-2020 prévoit une amélioration du bien-être social à travers notamment l'accès aux services de base liés à l'eau (eau potable, assainissement et production alimentaire) ; et une transformation structurelle de l'économie par un accroissement des investissements dans des secteurs fortement tributaires des ressources en eau telles que les énergies, les mines, et l'agriculture.

SÉVERIN DJAHA